

Et moi, je vous dis... Mt 5,17-48

1. Pour entrer dans le texte



Lisez d'abord d'une traite le passage proposé.

Vous aurez peut-être remarqué trois aspects surprenants et dérangeants du texte :

- 1° L'impression que Jésus se contredit : après avoir affirmé "*Je suis venu non pour abroger, mais pour accomplir la Loi et les Prophètes*" (v.17), il semble dire autre chose que les commandements de la Loi : "*Et moi, je vous dis...*" (vv.22, 28, 32, 24, 29, 44). D'ailleurs, les 6 paragraphes ponctués par ce refrain sont appelés les "antithèses" du Sermon sur la Montagne.
- 2° Des propos d'une violence et d'une dureté incompréhensibles: "*Si ton œil droit entraîne ta chute, arrache-le...*" (vv.29-30).
- 3° Des exigences irréalistes, par exemple : "*...vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait*" (v.48).



Nous vous proposons de relire le passage,

 en y relevant tous les mots qui expriment l'idée d'accomplissement, de perfection, ou de totalité : *tout, tous* etc... Nous verrons plus loin que cela nous aidera à comprendre ces difficultés du texte.

2. Pour éclairer la lecture

Le passage est introduit par les vv.17-20, qui annoncent le *programme* du passage ; six *étapes* se succèdent ensuite, examinant chacune un commandement, éclairé par des paroles de Jésus ; enfin, une parole de *conclusion* incitant à accomplir ce qui est dit (v.48).

Les points 1. à 5. ci-dessous vous proposent différents éclairages du texte dans son ensemble.

1. Une clé de lecture

Il y a, nous l'avons vu, contradiction apparente entre le programme de Jésus (*accomplir la loi*, vv.17-20) et ce qu'il dit ensuite des différents commandements (vv.21-47). Cela se corse d'une deuxième contradiction, entre ce passage et le récit de la tentation de Jésus par le diable (4,1-11). Dans notre passage, Jésus oppose ses propres paroles, "*Et moi, je vous dis...*", à "*ce qui a été dit aux anciens*" - or, il a résisté au tentateur en se soumettant à ce qui "*est écrit*" ! Comment est-ce possible ?

Notre clé de lecture est la suivante : ces contradictions sont parfaitement voulues, elles ont été mises en place ainsi par l'auteur de l'Evangile. C'est grâce à elles qu'il va dire, de la part du Christ, quelque chose qui n'aurait pas pu être exprimé autrement : Jésus vient se placer "entre" la Loi de Moïse, et ses interprètes officiels (scribes et pharisiens) qui s'affirment héritiers de Moïse, mais vont le rejeter, lui Jésus ! Or, l'Evangile l'affirme : Jésus a autorité pour parler comme il le fait ; c'est lui qui enseigne la Loi de Dieu de façon juste.

moins d'idéalisme. Ces paroles renvoient à une **expérience** : vous êtes lumière du monde, fils du père, sel de la terre, vous êtes heureux. Expérience à la fois offerte et à vivre. L'amour des ennemis n'est pas la condition qui va faire de moi un enfant du Père - mais je peux vivre cet amour, dans la mesure où je me découvre enfant du Père, comme le Christ le proclame. Expérience à recevoir - et à vivre en chemin, à la fois tendu vers, et éclairé par cette perfection, cet amour dont le Père a fait cadeau, et qu'il offre encore dans la présence de ce Ressuscité qui est "*avec vous tous les jours*" (Mt 28,20).

Il y a une conviction, mais aussi un combat. Pas tant sur la **possibilité** de mettre cela en pratique, que sur la **nécessité et la chance** de comprendre que le Royaume de Dieu n'est pas indépendant de Sa volonté exprimée, et à vivre.

4. Votre écho

✍ A votre avis : est-il utile que la Loi soit comprise et enseignée comme Jésus le fait en Mt 5,17-48, et en quoi est-ce utile ? ou est-ce démobilisateur, et en quoi est-ce démobilisateur ?

Jésus est le Fils de Dieu qui vit entièrement de sa grâce en suivant sa Parole - citée dans le récit de la tentation. C'est lui qui est chargé d'annoncer la Bonne Nouvelle du Règne de Dieu devenu proche, et d'*accomplir toute justice* (3,15). C'est en tant que tel qu'il va révéler à ses disciples la volonté de Dieu qui se concrétise dans la Loi. Son enseignement sur la Loi a autorité, face à toute autre interprétation qui en rétrécirait ou en dénaturerait le sens - ainsi, l'interprétation des scribes et pharisiens.

En enseignant ainsi ("*moi, je vous dis...*") au sujet de "*ce qui a été dit aux anciens*", Jésus fait précisément ce qu'il avait annoncé, à savoir "*accomplir la loi*".

2. Structure du texte

Le tableau ci-joint montre le plan détaillé de ces versets.

Nous y voyons comment Jésus, en tant qu'enseignant qui a autorité, interprète la Loi. Il radicalise la Loi de deux façons, soit en allant plus loin, plus profondément que le commandement exprimé dans la Loi, soit en abrogeant le commandement au nom de la volonté de Dieu qu'il exprimait.

Le tableau indique les références des commandements cités par Jésus. Les paroles qu'il leur oppose font aussi parfois allusion à des passages de l'Ancien Testament. Mais Jésus ne justifie pas ses paroles par des références à l'AT. Il n'appuie pas son interprétation de certains commandements sur d'autres passages de la Loi ou des Prophètes, contrairement à l'usage des scribes. C'est avec *autorité* qu'il parle (cf. 7,28-29), autorité donnée par Dieu à son Fils. Il est pleinement autorisé à dire "*Et moi, je vous dis...*" pour introduire le vrai enseignement sur la Loi.

Certaines de ses paroles vont même à l'encontre de tel ou tel commandement (5^e antithèse). Mais qu'il approfondisse ou qu'il abroge un commandement, Jésus le fait au nom de la volonté exigeante de Dieu, qui est à l'origine de la Loi, et qui la pousse à son accomplissement.

3. "Si votre justice ne dépasse pas celle des scribes..."

La justice, c'est la vie juste, conforme à la volonté de Dieu, exprimée dans la Loi telle que Jésus la donne à comprendre dans notre passage. La justice, déjà nommée dans les quatrième et huitième béatitudes (cf. notre 3^e étude), Jésus l'accomplit (cf. 3,15 et notre 2^e étude) : il annonce le Royaume devenu proche, accomplissement de la promesse, et il introduit ses disciples dans la pratique totale, "parfaite", de la volonté de Dieu, conformément au Royaume.

Le texte demande aux disciples d'agir différemment, et des "scribes et pharisiens", et des "païens et collecteurs d'impôts". Dans le premier cas, la justice des disciples doit "surpasser" celle des scribes et pharisiens (v.20) ; dans le deuxième, l'amour vécu par les disciples doit inclure tout le monde, ennemis compris, donc aller plus loin que l'affection normale, dans les limites usuelles, que pratiquent les païens et collecteurs d'impôts (vv.46-47).

C'est ici la première mention des *scribes et pharisiens* dans l'Evangile de Matthieu. L'enseignement de Jésus se démarque d'eux ici déjà. Ils vont contester dans l'Evangile l'autorité, les paroles, les guérisons de Jésus - mais ils représentent aussi les autorités qui viennent d'exclure des synagogues juives les chrétiens auxquels est adressé l'Evangile de Matthieu (cf. notre 1^{ère} étude).

Qui soupçonne Jésus d'être venu "abroger la Loi" (v.17) ? Ce sont précisément les "scribes et pharisiens". Or dans son interprétation, Jésus va montrer qu'il donne à la Loi sa portée la plus radicale, ouvrant à une obéissance qui tend à un amour total, comme celui du Père (vv.45 et 48).

Dire "vous ne faites rien de plus que les païens et les collecteurs d'impôts" (vv.46-47), c'est la pire insulte pour... les scribes et pharisiens ! Les païens et les collecteurs d'impôts ne pratiquent pas la Loi, les uns parce qu'ils ne l'ont jamais reçue, les autres parce que leur métier les exclut de la communauté qui la pratique. La fierté des scribes et pharisiens est justement d'être différents d'eux ; ils sont

Cet objectif est répété au v.48. Le Christ se réfère à une parole de l'Ancien Testament. Fidèle à son insistance sur l'engagement total, Matthieu n'emploie pas le mot "saint" de Lv 19,2, mais le mot "parfait", emprunté à Dt 18,13 : "Tu seras entièrement attaché au Seigneur ton Dieu". Le mot saint souligne le caractère séparé, mis à part, de Dieu - et de son peuple. Le mot "parfait" souligne l'aspect complet, total, sans restriction ni calcul, de l'amour de Dieu qui devient celui de ses fils. L'Evangile de Luc propose une autre traduction encore : "généreux" (Lc 6,36). C'est bien l'amour bienveillant de Dieu que ses enfants ont à vivre à leur tour. Leur amour renvoie au Père (cf. Mt 5,16 " ...qu'ils rendent gloire à votre Père").

2. Exigence irréaliste - ou cadeau à vivre ?

Pratiquer le même amour que Dieu !! Est-ce faisable, est-ce réaliste ? Ou est-ce un idéal lointain que le Sermon sur la Montagne offre à ses lecteurs, et pourquoi ?

Si l'on respecte le texte, la formulation même de ce passage - et de l'ensemble du Sermon sur la Montagne - il nous faut relever que le texte est habité de la conviction que c'est faisable et à faire, pour les disciples, auditeurs, lecteurs et lectrices qui reçoivent ces paroles, et en les recevant reçoivent l'appel à les vivre (cf. la parabole des deux maisons, Mt 7,24-27).

Cette conviction ne relève ni d'un parti-pris idéaliste, ni d'une analyse psychologique irréfutable, mais... d'une théologie, solidement attestée dans la Loi et les Prophètes ! Là déjà, le salut est à la fois donné et à vivre (cf. Dt 6,1-9 ; Ez 18).

Suffit-il donc de dire que "le texte dit que c'est praticable" pour que cela le devienne ? Ce n'est pas si simple, vous le savez bien !

Le texte dit, de la part du Christ pour ses disciples, quelque chose d'inouï - aussi inouï que les Béatitudes, aussi inouï que "le Royaume de Dieu qui s'est approché". (Mt 3,2) Ce que Jésus inaugure ici ne se réduit pas à des consignes pour mieux faire, avec plus ou

D'où les paroles d'une violence qui nous dépasse, aux vv.29-30. Nous sentons confusément que l'application littérale de ces mots ne peut être le souhait du Père qui ne veut pas "*qu'un de ces petits soit perdu*" ! C'est peut-être là la clé : que veut le Père ? Il ne veut pas que ses enfants se laissent entraîner loin de sa volonté - mieux vaut renoncer à ce qu'on a de plus précieux (*l'œil droit*, ou la *main droite* qui reçoit la purification en Lv 14!!) que se laisser détourner de la vie à vivre. La parabole de la perle (Mt 13,45-46) le dit de façon fort différente (mais pas moins extrême !).

Les paroles violentes des vv.29-30 réapparaissent en Mt 18,6-9 à propos de *ces plus petits des frères*, qui ne doivent pas être perdus ni poussés à tomber ! Ces paroles extrêmes disent, ou plutôt crient, que cela doit être évité à tout prix. Dans la vie que Dieu donne, le respect de l'autre passe avant tout. Le chapitre 5 insiste là-dessus, en lien avec l'appartenance au Royaume. Nous y arriverons ensemble, ou pas ! Il n'y a pas d'entre-deux. Pas de demi-vie, pas de demi-salut !

3. Pour aller plus loin

1. Etre vraiment les fils du Père

Revenons... au Père ! *L'enjeu*, c'est bien la vie, le Royaume - ou la mort. Mais la *motivation*, le *fondement* de l'obéissance totale des disciples, c'est d'être et devenir "*fils du Père*" (vv.45 et 48). L'amour restreint, celui des païens et collecteurs d'impôts (vv.46-47), a sa propre réciprocité, sa "récompense" (v.45). Et surtout, il n'est pas "en phase" avec l'amour du Père, qui est pour tous sans restriction. Au-delà de la pluie et du beau temps (v.45), le Sermon sur la Montagne donne d'autres exemples de sa bienveillance (Mt 6, 8-32 ; 7,11).

Dieu aussi, Dieu d'abord, a un engagement total, entier ! Le ch.6 va se centrer sur ce Père d'où tout vient, y compris la possibilité d'aimer comme lui. Toute la Loi vise à rendre fils du Père ceux qui vivent ainsi, c'est-à-dire qu'ils ont reçu la chance (vitale) de pratiquer le même amour que Dieu !

persuadés que leur fidélité à Dieu, leur justice, est supérieure. Jésus ramène au même rang les uns et les autres, et invite ses disciples à une justice qui *surpasse* celle des prétendus "champions" de l'obéissance.

Quelle est donc cette *justice* qui *surpasse* la leur ? Les vv.18-19 l'ont dit, pas un commandement n'est oublié. Mais Jésus n'appelle pas ses disciples à une obéissance plus scrupuleuse, plus forte au sens quantitatif : c'est une obéissance de qualité autre, totale, se plaçant sous la volonté de Dieu révélée par la Loi. Dans les antithèses, Jésus donne quelques exemples de la manière dont la Loi elle-même peut cacher cette volonté de Dieu, ou tout au moins provoquer, à son propos, des malentendus. Jésus va révéler une autre qualité d'écoute de la Loi, une *justice* qui *surpasse*, un passage d'une obéissance besogneuse à une obéissance inventive. Au lieu d'une obéissance détaillée, mais attachée aux limites même des commandements, Jésus ouvre pour ses disciples le chemin d'une obéissance complète parce qu'attachée à la volonté même de Dieu, c'est-à-dire à son amour.

4. Deux antithèses sous la loupe

Nous allons prendre deux antithèses pour en observer la dynamique - car c'est bien de cela qu'il s'agit : la parole de Jésus déploie une *puissance* (en grec, *dynamis*) analogue à celle de ses *miracles* - c'est le même mot dans la langue originale. Elle instaure ce Royaume que les disciples sont invités à vivre.

a) Première antithèse (vv.21-26)

Jésus dénonce une compréhension restrictive du commandement "*tu ne tueras pas*". Le v.22 va plus loin que le commandement, attribuant des sanctions graves (*tribunal*...) à des fautes apparemment bénignes (*colère, insulte*), d'une façon extrême. Il dévoile ainsi que l'insulte aussi détruit l'existence de l'autre. Des comportements admis comme bénins sont aussi graves que le meurtre ; ils s'opposent à la volonté de Dieu. Cette volonté, Jésus en donne un exemple aux vv.23-24 : un comportement actif d'amour et de réconciliation passe avant l'offrande au temple ! Cette priorité, remarquons-le, est dans la ligne

des prophètes (Amos, Osée, Esaïe...). La réconciliation est urgente (vv.25-26). Au commandement pris dans son sens limité (v.21) sont donc opposés une exigence plus profonde, autre (v.22), et des exemples d'un comportement positif (v.23-26), concret. Plus urgente que l'offrande, plus fondamentale que le strict respect du droit, il y a la relation à l'autre.

La **deuxième antithèse** est construite de façon semblable. Elle dénonce l'illusion de respecter la Loi (ne pas commettre d'adultère) sans respecter l'autre (par la convoitise et le désir de possession).

b) **Cinquième antithèse (vv.38-42)**

A nouveau, un commandement (v.38) qui, semble-t-il, entrave la relation à autrui - en instituant, comme réparation d'une violence, la même violence ! Or, il ne faut pas oublier que la loi du talion représentait un progrès par rapport à la vendetta "exponentielle" : le commandement limitait la vengeance à l'équivalent du dommage causé, pas plus ! C'est dire que la volonté exprimée dans la loi du talion était bien une volonté de limiter les dégâts de la vengeance, et donc de laisser un espace possible pour la reconstruction d'une relation.

Comme dans la première antithèse (au contraire de la quatrième), la parole de Jésus ne se justifie par aucun argument tiré de l'Ancien Testament. Elle va plus loin que le commandement, jusqu'à l'extrême, jusqu'à contraindre au v.40 la Loi qui prévoyait qu'on ne doit jamais dépouiller quelqu'un de son manteau (Ex 22,25 ; Dt 24,12) !

Jésus n'*abroge*-t-il pas la Loi et les Prophètes en disant de "*ne pas résister au méchant*" (v.39) ? Pourquoi ne pas résister ? Il ne s'agit pas d'une tactique de non-violence pour être plus efficace en désarmant le mal, ou pour convertir le méchant et gagner des adeptes. C'est un comportement étonnant ; un comportement qui casse le cycle de la violence, de la riposte. C'est un acte prophétique, signe du Royaume du Dieu proche, face au monde gouverné par le mal. Les disciples sont appelés à rompre avec le comportement conforme au mal, à le contester ; en lui opposant, non une résistance, mais un comportement

autre, inspiré de l'amour de Dieu pour tous dont il va être question dans la **sixième antithèse**. Celle-ci résume, et donne le sous-bassement, de l'ensemble du propos.

L'Evangile de Matthieu reviendra sur la relation à l'autre, et l'amour de tous, comme point fondamental de la Loi et des Prophètes, cf. Mt 7,12, et 22,34-40.

5. **Un langage extrême pour un enjeu vital**

Nous avons déjà parlé de langage et d'exemples "extrêmes" dans ce passage. Cela rejoint ce que vous avez observé quant au vocabulaire exprimant l'idée de totalité. Vous avez peut-être relevé les termes suivants, et sans doute d'autres encore :

accomplir (v.17)

que tout ne soit arrivé (v.18)

surpasser (v.20)

ton corps tout entier (v.29 ; v.30)

ne pas jurer du tout (v.34)

tout le reste (v.37)

vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait (v.48)

C'est manifestement une préoccupation majeure de ce passage. Nous l'avons déjà entrevue avec la sixième béatitude (cf. notre 3^e étude), et les *cœurs purs* - c'est à dire ceux qui, de tout leur être (cœur), appartiennent à Dieu et se savent dépendants de lui seul. C'est une appartenance sans mélange, *pure* au sens de "*entière*". Il n'y a pas d'allégeance possible à la fois à Dieu et à un autre maître (comme on le verra en 6,24).

Le texte utilise un langage extrême pour que l'enjeu ressorte pleinement. Il s'agit, ni plus ni moins, de l'appartenance au *Royaume* (vv.19-20) ou du rejet dans la "*géhénne de feu*" (vv.22,29-30), de la vie ou de la mort. Il n'y a pas de solution intermédiaire, d'où la nécessité de montrer l'enjeu à l'auditoire. Nous le verrons au ch. 7 avec les paraboles des *deux chemins* et des *deux maisons* (7,13-14 ; 24-27).